EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 15
SUBVENTION À L'ESPACE INFO JEUNES

Ne prend pas part au vote de la délibération n° 15 : Monsieur Simon POURRET en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Espace Info Jeunes au titre de la Métropole

Depuis sa création, la Ville soutient l'Espace Info Jeunes dont la mission principale consiste à mettre en œuvre sur le territoire clermontois la politique publique nationale d'information jeunesse. Cette politique publique consiste à informer et assurer un centre de documentation auprès des jeunes dans tous leurs domaines d'intérêt en les accompagnants vers l'autonomie. C'est avant tout un lieu d'information sur l'emploi et la formation professionnelle.

Ces missions reconnues d'intérêt général sont définies par l'État comme suit :
- Un accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous ;
- Une documentation thématique en libre consultation ;
- Une information sur place, par courrier, par téléphone ou courriel ;
- Des espaces et actions spécialisés : santé, droit, Europe, création d'entreprise… .

En 2017, la Ville a accordé un financement de 9 000 euros permettant à cette structure d'assurer sa mission d'intérêt général, définie et garantie par l'État en qualité de Point d'Information Jeunesse (PIJ), mais également de consolider le financement de l'opération « Job d'été », conduite de longue date et avec efficacité par l'Espace Info Jeunes.

Cette année, le soutien financier accordé par la Ville de Clermont-Ferrand à l'Espace Info Jeunes s'inscrit dans un environnement institutionnel incertain. En effet, la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas encore fixé le rôle qu'elle entend faire

porter à l'Espace Info jeunes, en particulier en tant que Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) à Clermont-Ferrand.

D'ores et déjà, une réflexion partenariale a été engagée sur le maintien et l'évolution de la mission d'intérêt général conduite par cette association à Clermont-Ferrand. Cette réflexion devra permettre à court terme de redéfinir un cadre renouvelé de partenariat entre tous les financeurs (État, Région, Agglomération et Ville), incluant des engagements en matière de financement.

Aussi, la Ville de Clermont-Ferrand entend soutenir l'Espace Info Jeunes à hauteur d'une subvention de 20 000 euros dans le cadre de ses actions concernant la jeunesse ainsi que dans le domaine du développement social et urbain sur les quartiers prioritaires.

Cette subvention permet à la Ville d'accompagner cet acteur important pour la jeunesse clermontoise, en se rapprochant des niveaux de financement constatés dans les autres villes de plus de 100 000 habitants.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2018.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver le soutien aux actions portées par l'Espace Info Jeunes et d'accorder une subvention de 20 000 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 avril 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI